

Ce site utilise et partage avec des tiers (partenaires ou prestataires) des cookies et autres traceurs à des fins de statistiques et de mesure d'audience, de partage de contenu sur les réseaux sociaux et d'utilisation d'outils de visualisation multimédia.

Le dépôt de ces cookies est soumis à l'obtention de votre consentement préalable à l'exception de certains cookies nécessaires au fonctionnement du site et des cookies de mesures d'audience pouvant être regardés comme exempts de consentement. Vous pouvez paramétrer votre choix, finalité par finalité, en cliquant sur « Paramétrer » et modifier votre choix à tout moment lors de votre navigation sur le site en cliquant sur l'onglet « Gérer les cookies » (accessible sur le site, en bas de page). Pour plus d'informations, [voir notre politique Cookies](#).

[ACCEPTER](#)

QUELLES SONT LES RÈGLES DE TRI POUR LES PAPIERS ? AVEC CITEO

Date de publication : **16/06/2022 - Energie/environnement**

Est-ce que tous les papiers peuvent être triés ?

Que ce soient des journaux, des magazines, des prospectus, des publicités, des enveloppes, des cahiers, des tickets de caisse? Chaque année ce sont plus de 2 millions de tonnes de papiers qui sont consommés en France? et qui peuvent être recyclés.

70 % deviennent à nouveau des papiers, 20 % des emballages en carton et les 10 % restants sont transformés en d'autres produits, comme des papiers d'hygiène ou des produits d'isolation !

Bref, le papier est un matériau précieux que l'on sait parfaitement recycler, à condition de le trier !

Pour cela, les règles de tri sont simples : tous les papiers graphiques se trient même les enveloppes avec des fenêtres en plastique, même les documents avec des agrafes, même les cahiers avec des spirales, car ces éléments, bien qu'ils ne soient pas en papier, ne sont pas gênants pour le processus de recyclage.

En revanche, pour qu'ils soient mieux captés au centre de tri, mieux vaut ne pas les déchirer, ni les froisser.

Idem, on peut trier les papiers cartonnés comme les cartes postales, les billets d'avion ou encore les livres avec des couvertures rigides. Eux aussi peuvent bénéficier d'une seconde vie.

Les papiers que l'on ne veut pas voir dans les bacs de tri sont les papiers d'hygiène tels que les essuie-tout ou les mouchoirs qui, eux, sont à jeter dans les ordures ménagères.

En bref, si le papier que vous souhaitez jeter est un papier graphique ou un emballage, alors grâce à la simplification du geste de tri, ne vous posez plus de question, déposez-les dans le bac de tri. Pour les autres, c'est dans les ordures ménagères.

Pour savoir si vous vivez dans une zone de simplification du tri, téléchargez l'appli "Guide du tri" de Citeo. Grâce à la géolocalisation, elle vous donne les règles de tri en fonction de votre lieu de résidence.

URL source: <https://www.inc-conso.fr/content/quelles-sont-les-regles-de-tri-pour-les-papiers-avec-citeo>